



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 16/2011

le 14 septembre 2011

Concerne :

Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « Bâtiments communaux ça va chauffer ».

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous nous référons à la communication municipale N° 33/2010 concernant le postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser intitulé « Bâtiments communaux ça va chauffer », par laquelle nous vous informions qu'une étude était en cours concernant la faisabilité d'un chauffage à distance au moyen d'une pompe à chaleur alimentée par l'eau du lac. L'intention est de chauffer les futures constructions du Plan de quartier « En Sully », les bâtiments communaux sis « En la Faraz » et à l'avenue de Bel-Air, les bâtiments projetés dans le Plan de quartier « En Vassin » et, ultérieurement, des immeubles privés.

Ce projet se fait en collaboration avec des partenaires privés, tels que les propriétaires des terrains du Plan de quartier « En Sully » ainsi qu'une société d'énergie qui exploiterait les installations. Nous avons précisé à votre Conseil que, selon le programme établi, les résultats de l'étude seraient connus d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2011. Cette dernière a pris du retard, mais nous pouvons vous confirmer que l'étude de faisabilité est terminée, démontrant la viabilité du projet. Un rapport à cet effet a été déposé en date du 27 avril 2011. La société d'énergie « Groupe E » à Fribourg, dans son rôle de contractant (qui assume la construction du réseau d'exploitation et sa gestion), a entrepris une étude de marché auprès des propriétaires d'immeubles privés. Il en résulte que bon nombre d'entre eux sont intéressés à se raccorder au futur réseau. De même, hormis les constructions susmentionnées et susceptibles d'être raccordées, l'Etat de Vaud a fait part de son intérêt de raccorder le Gymnase de Burier.



